



Help, sociétés de recouvrement, impasse!?

Par **julien drouen**, le **07/12/2009** à **20:11**

Bonjour,

suite à un crédit à la consommation souscrit auprès de AXA Banque en 2007, et quelques mensualités de remboursement non payées, une société de recouvrement m'a contacté en charge de mon dossier.

J'ai dans un premier temps trouvé avec eux un terrain d'entente, après une bonne dizaine de menaces par courrier simple, mais jamais aucuns ar.

En creusant un peu, je constate que si je me tiens à cet accord, je ne rembourse en réalité que les intérêts de cette fameuse société de recouvrement.

J'ai donc stoppé tout paiement, et, vu de nouveaux courriers envahir ma boîte aux lettres, sans parler des appels téléphoniques.

Il met malheureusement impossible d'effectuer un remboursement intégral de ma dette, et AXA soutien qu'ils ne sont plus "responsables" de mon dossier. Pourtant mon crédit est toujours ouvert chez eux.

Je me trouve donc dans une impasse.

Merci pour tout renseignements, avis ou conseil cordialement (et désespérément)